

# AGENDA 21 - CHARTE DD

## Quel est votre niveau d'engagement ?

### OUTIL D'ÉVALUATION À DESTINATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

## L'évaluation au service de l'amélioration continue

L'engagement dans une démarche territoriale de développement durable à travers un Agenda 21 local traduit la volonté de mettre en place une politique globale, transversale et pérenne.

Outil méthodologique avant tout, l'Agenda 21 se concrétise par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Au fur et à mesure que les actions sont engagées, des étapes d'évaluation doivent être prévues pour permettre de mesurer l'écart entre les objectifs initiaux et les progrès réalisés et d'ajuster les objectifs.

L'évaluation s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Des cinq éléments\* déterminants requis pour assurer le succès d'une démarche territoriale de développement durable, l'évaluation et l'amélioration continue sont ceux qui traduisent le mieux la volonté de la collectivité d'aller de l'avant en vue de réaliser des objectifs de développement durable toujours plus ambitieux.

Afin de vous permettre de situer le niveau d'avancement de votre collectivité dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 local, une grille simple d'utilisation vous est proposée.

Néanmoins, cet outil ne remplace pas une véritable démarche d'évaluation s'inscrivant dans la continuité de la mise en œuvre des actions. Pour mettre en place une telle démarche, les outils présentés en dernière page vous guideront.

*\*Participation, organisation du pilotage, transversalité des approches, évaluation partagée, stratégie d'amélioration continue*



ÉVALUATION PARTICIPATIVE D'UNE ACTION  
DE L'AGENDA 21 LOCAL DE SANCÉ (71)

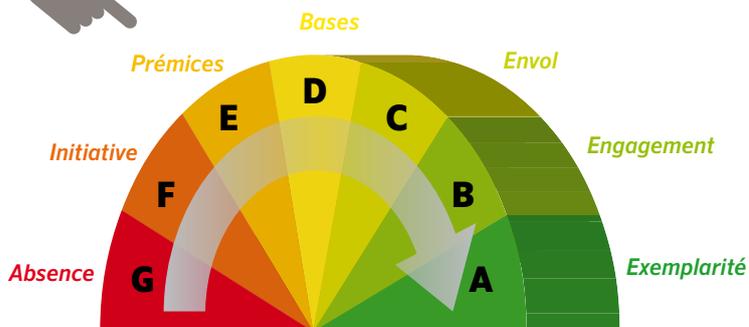
# ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT DE MA COLLECTIVITÉ AU REGARD DE LA MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE D'UN AGENDA 21 LOCAL - GRILLE PRAGMATIQUE D'ANALYSE

Politique / Stratégie	Financement	Organisation	
La collectivité accorde une place aux actions citoyennes et à celles d'entreprises de son territoire dans le plan d'action territorial	Des mécanismes de financement innovants sont identifiés	Une feuille de route sans ambiguïté est donnée au responsable administratif de la collectivité	
La vision stratégique du projet de développement durable s'inscrit dans le long terme et vise des objectifs dépassant les limites administratives de la collectivité		La collectivité se positionne comme une structure de pilotage de l'A21 territorial dans laquelle différents acteurs s'impliquent	
Une démarche de développement durable reconnue par le ministère comme « Agenda 21 local 2 <sup>e</sup> génération »			
La collectivité s'engage dans une démarche d'exemplarité	Pérennité des financements pour l'animation de l'A21, son suivi, son évaluation et la réalisation d'actions	Le comité de pilotage est reconnu et « inscrit dans les habitudes » de la collectivité	
Le plan d'action s'appuie sur les 5 finalités du DD et couvre de nombreuses thématiques en s'appuyant sur des partenaires locaux et « supra » au territoire		Une délibération ou une note précise le fonctionnement et le rôle du COPIL	
Le maire/président confie le portage politique du développement durable à un adjoint/VP « de poids »			
Une démarche de développement durable reconnue par le ministère comme Agenda 21 local	Pérennité des financements pour l'animation de l'A21	Une mission DD est reconnue et figure dans l'organigramme de la collectivité	
Les élus sont formés et accompagnés au développement durable		Un comité de pilotage élargi aux partenaires et acteurs du territoire existe	
		Un comité de suivi est mis en place	
Portage politique confié à un niveau hiérarchique élevé (1 <sup>er</sup> adjoint vice-président)	Identification de sources de financements <u>spécifiques</u> pour l'animation et la réalisation d'actions	Un référent technique est identifié	
Plan d'action validé		Un élu référent est identifié	
Les élus sont informés, sensibilisés		Un comité de pilotage restreint existe	
Mise en route d'un diagnostic	Financement au coup par coup d'action sur des fonds <u>classiques</u>	Un élu référent est identifié mais avec d'autres missions sectorielles	
Absence d'une vision à long terme sur la politique de développement durable	Pas d'affichage « développement durable » dans le budget de la collectivité	Portage technique de quelques missions par des stagiaires ou un temps partiel de technicien	
Portage politique par un mandat « faible »	Pas de programmation pluriannuelle		
Les questions de développement durable sont absentes ou peu présentes dans la politique de la collectivité	Pas de budget affecté	Aucun élu en charge	
Quelques actions très ponctuelles menées sans visibilité		Aucun technicien référent	
Pas d'action engagée	Pas de budget affecté	Aucun élu en charge	
Pas de délibération prise		Aucun technicien référent	
Pas de vision stratégique			



**Mode d'emploi :** entourer, pour chaque colonne, la ou les cellules qualifiant votre démarche pour situer votre état d'avancement

Participation	Transversalité	Amélioration continue / Évaluation	Catégorie d'engagement
Des actions sont menées pour inciter de nouveaux acteurs à s'associer à la démarche	La dimension développement durable est introduite dans chaque politique publique de la collectivité	Un dispositif d'identification de nouvelles actions à inscrire dans le plan d'action est mis en place	<b>A</b>
Des acteurs de la société civile sont porteurs d'actions inscrites dans l'A21 territorial	La démarche a fait évoluer les méthodes de travail de la collectivité	L'évaluation est devenue un véritable levier pour identifier les progrès effectués et à venir	
Des acteurs du territoire font partie du comité de suivi, voire du comité de pilotage	Co-portage d'actions par différents services	Une démarche d'évaluation participative est en place	<b>B</b>
	Co-portage d'actions par des services de la collectivité et des acteurs extérieurs (associations, entreprises, administrations)	Les indicateurs de résultats sont collectés et valorisés	
Les acteurs du territoire sont associés à des réunions de concertations	Présence de différents services dans le COPIL et le comité de suivi	Un bilan annuel est réalisé sur la base des indicateurs de suivi et de résultats	<b>C</b>
	Une mission DD est rattachée à la direction générale	Une méthode d'évaluation est définie par les élus	
	L'élu référent DD travaille en étroite collaboration avec ses collègues		
Des élus et techniciens sont identifiés comme relais au sein de la collectivité	Recherche de coopération avec différents services de la collectivité pour construire et animer la démarche	Des indicateurs de résultats ont été renseignés pour chaque action	<b>D</b>
Des démarches ponctuelles pour mobiliser les citoyens sont organisées	Des actions de sensibilisation / formation sont menées pour favoriser une culture du DD en interne		
Des actions ponctuelles sont menées pour informer les acteurs de la collectivité	Le plan d'action est élaboré dans une logique sectorielle selon les compétences de chaque service	Identification de quelques indicateurs	<b>E</b>
Des informations existent dans les supports de communication		Pas de stratégie affichée d'amélioration continue	
Les acteurs internes à la collectivité ne sont pas identifiés	Aucune	Pas d'évaluation	<b>F</b>
Aucune action visant à impliquer la population et les forces vives du territoire		Pas de volonté d'amélioration continue	
Aucune	Aucune	Aucune	<b>G</b>



EN FONCTION DES CELLULES QUE VOUS AVEZ ENTOURÉES DANS LA GRILLE, PLACEZ LE CURSEUR SUR LA COULEUR CORRESPONDANT À LA MAJORITÉ DE VOS RÉPONSES. À QUEL STADE SE SITUE VOTRE AGENDA 21 ?

**Si vous êtes majoritairement dans la catégorie G : Absence.** Il n'est jamais trop tard pour commencer.

**Si vous êtes majoritairement dans la catégorie F : Initiative.** Des actions se mettent en place de-ci de-là. Il ne vous reste plus qu'à identifier un fil les reliant pour les mettre en cohérence.

**Si vous êtes majoritairement dans la catégorie E : Prémices.** La volonté est là : votre motivation et vos convictions sauront convaincre votre collectivité.

**Si vous êtes majoritairement dans la catégorie D : Bases.** Vos bases sont solides et partagées. Les acteurs locaux sont impliqués. Inspirez-vous des critères des catégories supérieures pour avancer.

**Si vous êtes majoritairement dans la catégorie C : Envol.** Vous voici sur la bonne voie (celle de la reconnaissance nationale). Une fois obtenue, maintenez vos efforts pour progresser.

**Si vous êtes majoritairement dans la catégorie B : Engagement.** Votre démarche fait partie de celles qui tirent les autres vers le haut.

**Si vous êtes majoritairement dans la catégorie A : Exemplarité.** Vous êtes souvent cités en exemple. Néanmoins, n'oubliez pas qu'il est toujours possible d'expérimenter et d'innover pour aller encore plus loin.

# Pour aller plus loin



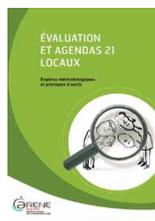
**De la stratégie à l'évaluation : des clés pour réussir un Agenda 21 local**  
Référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux de développement durable. CGDD, Collection Références. Décembre 2011. [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



**Manifeste pour une évaluation au regard du développement durable**  
CERDD, Collection Évaluation et développement durable. 2009. [www.cerdd.org](http://www.cerdd.org)



**Évaluation participative des projets territoriaux de développement durable et des Agendas 21 locaux**  
RAEE. 2010. [www.ddrhonAlpesraee.org](http://www.ddrhonAlpesraee.org)



**Évaluation et Agenda 21 locaux Repères méthodologiques et pratiques d'outils**  
ARENE Ile-de-France. 2009. [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org)

**Retrouvez ces ressources et davantage encore dans le Kit Agenda 21.**

En savoir plus : [www.alterre-bourgogne.org](http://www.alterre-bourgogne.org)

## À propos de l'outil... Paroles d'utilisateurs :

« Cet outil permet très bien d'amorcer la prise de recul nécessaire à un travail d'évaluation d'un Agenda 21 et d'appréhender les marges de progression potentielles. La note façon DPE\* à laquelle on arrive en fait un outil de communication à la fois percutant et ludique. »

Aurélien Voiret, coordinateur Agenda 21 et Grenelle au Conseil général de Saône-et-Loire (71)  
\*Diagnostic de performance énergétique

« C'est un outil très intéressant et opérationnel ! »

Philippe Chagnon, directeur général des services de la Mairie de Longvic (21)



Document réalisé par Alterre Bourgogne avec l'appui technique et financier de la DREAL Bourgogne



Autres soutiens financiers